

RÉHABILITATION DU COLLÈGE LA FONTAINE DU ROY

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE PARTIE DU FUTUR COLLÈGE À LA RENTRÉE 2022 !



Après une année de travaux intenses réalisés par le Département, la première moitié du collège la Fontaine du Roy ouvrira ses portes aux collégiens, enseignants et personnels à la rentrée de septembre 2022 avec un nouveau parvis et accueil de l'établissement, un nouveau restaurant, de nouvelles salles de sciences, un CDI et des bureaux administratifs modernisés.

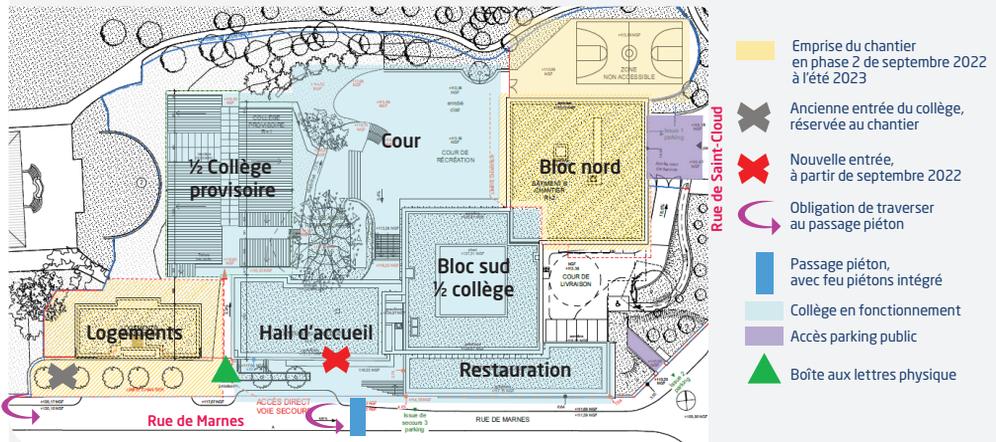
La seconde phase des travaux débute dès cet été pour permettre l'ouverture de l'établissement dans son ensemble à la rentrée 2023. Ces travaux porteront sur le bloc nord existant du collège, les logements rue de Marnes et les aménagements extérieurs, permettant ainsi la dépose du collège provisoire modulaire.

Pour limiter les nuisances du chantier et permettre à la construction d'avancer dans les délais impartis, le Département et l'équipe de construction sont en lien régulier avec la communauté éducative, les associations locales et la mairie de Ville-d'Avray.

La prochaine lettre d'information fera un point sur l'avancement des travaux début 2023. **Le collège reste l'interlocuteur unique pour les questions relatives à l'organisation des enseignements.**



Les travaux de l'été 2022 à l'été 2023



Emprise du chantier et aménagements autour du collège - Crédit : BOUYGUES Bâtiment IDF

Quelle partie de l'établissement sera accessible aux collégiens dès septembre ?

À la rentrée de septembre 2022, le bloc sud et ses extensions seront mis en service avec les locaux d'accueil des collégiens, les locaux de l'administration, le centre documentaire et les salles de sciences. Le nouveau restaurant ouvrira ses portes. Enfin, une partie du parvis et l'entrée du collège seront également achevés, l'accès à l'établissement se faisant dorénavant par le hall d'accueil définitif. Le demi-collège provisoire en préfabriqués sera réaménagé pendant l'été 2022 pour accueillir les salles d'enseignements du bloc nord qui deviendra une zone chantier.

Le déplacement de l'entrée du collège et la sécurisation de ses abords

L'entrée provisoire actuelle du collège ne sera plus utilisée à partir de septembre 2022. Les collégiens emprunteront l'entrée par le parvis définitif qui leur donnera accès au hall d'accueil. La circulation des piétons est déviée sur le trottoir en face du 2 rue de Marnes, selon des marquages et signalisations temporaires. Le passage piéton actuel et ses feux de signalisation provisoires seront déplacés devant la nouvelle entrée.

Visites pédagogiques du chantier

En raison des conditions sanitaires, les visites pédagogiques n'ont pu avoir lieu. Des visites avec des élèves seront organisées à partir de septembre 2022, après coordination entre la direction du collège et l'équipe de construction.

Quelle est l'emprise du chantier ?

Le chantier est parfaitement clos et délimité sur tout son périmètre. Il se divise en deux zones distinctes : les logements de la rue de Marnes et le bloc nord rue de Saint-Cloud. Une partie du futur parvis sera toujours occupée provisoirement le temps des travaux.

Quelles précautions sont prises pour les travaux de désamiantage du bloc nord existant ?

Le Département s'est assuré de la réalisation des travaux de désamiantage uniquement en juillet et août, en l'absence des élèves et du personnel. Si ces travaux venaient à se terminer en septembre, une communication spécifique sera alors faite. Un confinement strict de la zone sera mis en place, avec des mesures de vérifications ordonnées par le Département en plus de celles de l'entreprise. Le Département et l'équipe de construction sont pleinement mobilisés pour que ces travaux spécifiques, comme ceux de construction, se fassent dans des conditions de sécurité optimales, à la fois pour les ouvriers sur place, mais aussi pour les riverains.

Quels sont les horaires de chantier ?

Le chantier est en activité du lundi au vendredi de 7h30 à 20h. Les travaux à fortes nuisances sont interdits avant 8h, de 12h à 14h et après 19h. Le samedi, le chantier est en activité de 9h à 18h et les travaux à fortes nuisances sont proscrits de 12h à 15h. La plupart des samedis de juillet à novembre seront travaillés afin de réduire au maximum la période des travaux à nuisances. Le chantier est fermé les dimanches et jours fériés.

Quelles seront les principales nuisances durant l'année ?

Les démolitions partielles du bloc nord qui constituent la principale source de nuisances sonores seront concentrées entre septembre et novembre. Les plages horaires de travaux à nuisances (cf. ci-dessus) ainsi que le travail de coordination entre les services du Département, la Ville, la direction du collège et l'équipe de construction permettront de faire cohabiter au mieux les activités d'enseignement, de construction et la vie du quartier.

Et s'agissant des livraisons du chantier et du dépose-minute ?

Aucune livraison pour le chantier n'est effectuée pendant les rentrées et sorties des élèves du collège. Les livraisons s'effectuent en dehors des interdictions précitées, pendant les horaires de chantier. Elles se feront au droit de la zone chantier logement, rue de Marnes, et au niveau de l'accès parking public rue de Saint-Cloud. Un dispositif sera mis en place pour assurer la sécurité et la fluidité des mouvements.

ATTENTION : Le dépose-minute en face de la nouvelle entrée du collège, rue de Marnes, ne doit pas servir de stationnement prolongé, ni pour le chantier, ni pour les parents d'élèves.

Comment puis-je contacter auprès des représentants du chantier ?

- Par courrier : boîte aux lettres sur le nouveau parvis (voir sur le plan en page 2)
- Par mail : contact-cpi@bouygues-construction.com

Les grandes étapes du projet

SEPTEMBRE 2022 :

FIN DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE TRAVAUX OUVERTURE DE LA ZONE SUD DU COLLÈGE

Mise en service partielle des locaux d'accueil des collégiens, de l'administration, du centre documentaire, des salles de sciences, de la restauration et du parvis.

JUILLET 2022 - AOÛT 2023 :

2^E PHASE DE TRAVAUX : ZONE NORD, LOGEMENTS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Mise en service du collège dans son ensemble pour septembre 2023.

UNE QUESTION OU UNE REMARQUE VOUS POUVEZ CONTACTER POUR :

- les travaux : contact-cpi@bouygues-construction.com
- les enseignements : ce.0920886n@ac-versailles.com

AUTRES INFORMATIONS :

Département des Hauts-de-Seine

Direction des Bâtiments :

Tél. : 0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel)
ou en ligne sur : contact.hauts-de-seine.fr

